

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, 1^{er} février 2022 à 19H00

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Dépôt des procès-verbaux

4. **LÉGISLATION**

1. Publication Avis public

2. Adoption du 2^e projet de règlement avec modifications

3. Abrogation résolution 2021-09-261

5. FINANCES

1. Compte pour approbation
2. Demande de paiement 4-Projet Poulin et Mercier

6. MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

1. Demande d'assistance financière dans le programme Primeau pour le projet réfection route 269
2. Mandat à la firme WSP pour préparation plans et devis pour amélioration rang Petit-Shenley

7. PERSONNEL

1. Embauche

8. LOISIRS ET CULTURE

1. Demande dans le fonds canadien de revitalisation des communautés de DEC

9. RAPPORT 10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 1.

12. Période de questions

13. Ajournement de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-02-28 Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2022-02-29 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 janvier 2022, de la séance d'ajournement du 25 janvier 2022, de la séance extraordinaire du 11 janvier 2022 et de la séance extraordinaire du 25 janvier 2022.

4. LÉGISLATION

4.1. PUBLICATION AVIS PUBLIC

2022-02-30 Considérant que la municipalité désire mettre à jour les modalités de publication des avis publics;

Considérant que la municipalité doit afficher, fréquemment, des avis publics pour informer la population;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les avis publics de la municipalité soient affichés, pour consultation, à trois endroits soit :

-Au bureau municipal situé au 499 rue Principale, Saint-Honoré-de-Shenley

-À la pharmacie située au 477 rue Principale, Saint-Honoré-de-Shenley

-Sur le site internet de la municipalité

4.2. ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT AVEC MODIFICATIONS

2022-02-31

Considérant que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications au règlement de zonage 55-2006 concernant notamment la hauteur des constructions, les habitations multifamiliales et aux aménagements des aires de stationnement, et de prévoir des dispositions spécifiques portant sur les ensembles immobiliers;

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 7 décembre 2021;

Considérant qu'une consultation publique (écrite) a eu lieu;

Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du mois de décembre 2021;

Considérant que le second projet de ce règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du mois de février;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 201-2021 modifiant le règlement de zonage 55-2006.

4.3. ABROGATION RÉOLUTION 2021-09-261

2022-02-32

Considérant que la firme WSP, avait préalablement déposé une offre de service pour l'élaboration des plans finaux pour l'amélioration du petit shenley;

Considérant que la firme WSP, à mis à jour sa proposition selon de nouvelles modalités;

Considérant que la firme WSP, a redéposé une offre de service, avec modifications, pour les plans et devis au montant de 17 610\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'abrogation de la résolution 2021-09-261.

4.4. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

2022-02-33

Monsieur Stéphane Veilleux donne un avis de motion qu'un règlement sur le code d'éthique des élus municipaux sera adopté ultérieurement.

Monsieur Stéphane Veilleux dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2022-02-34

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les listes des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de janvier 2022 au montant total de 268 797.09 \$ soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

Salaires et allocations payés : 43 500.18 \$
Factures payées : 92 593.93 \$
Factures à payer : 132 702.98 \$

5.2. DEMANDE DE PAIEMENT 4-PROJET POULIN ET MERCIER

2022-02-35

Considérant les travaux exécutés par la firme Giroux & Lessard pour les rues Poulin et Mercier ;

Considérant que l'ingénieur de la firme WSP, monsieur Olivier Bourque, recommande, après analyse, d'effectuer un paiement de 92 863.25\$ taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 92 863.25\$ taxes incluses, recommandé par monsieur Olivier Bourque, concernant les travaux des rues Poulin et Mercier.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME PRIMEAU POUR LE PROJET RÉFECTION ROUTE 269

2022-02-36

Considérant que la municipalité envisage d'effectuer des travaux des infrastructures d'aqueduc et d'égouts sur la route 269;

Considérant que le plan d'intervention pour les infrastructures d'aqueduc et égouts préparé par la firme WSP démontre que ceux sur la route 269 sont en fin de vie utile et doivent être remis en état;

Considérant que la municipalité est admissible à une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le Programme d'infrastructure municipale d'eau (PRIMEAU) volet 2- Renouvellement des conduites;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à déposer une aide financière dans le programme PRIMEAU du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'octroi d'une subvention à la municipalité dans son projet de réfection des infrastructures d'aqueduc et égouts sur la route 269.

6.2. MANDAT À LA FIRME WSP POUR PRÉPARATION PLANS ET DEVIS POUR AMÉLIORATION RANG PETIT-SHENLEY

2022-02-37

Considérant que la firme WSP, avait préalablement déposé une offre de service pour l'élaboration des plans finaux pour l'amélioration du petit shenley;

Considérant que la firme WSP, à mis à jour sa proposition selon de nouvelles modalités;

Considérant que la firme WSP, a redéposé une offre de service, avec modifications, pour les plans et devis au montant de 17 610\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte l'offre de service de la firme WSP, pour la préparation des plans et devis au montant de 17 610\$ plus taxes.

7. PERSONNEL

7.1. EMBAUCHE

2022-02-38

Considérant que monsieur David Gagnon a demandé à rencontrer la municipalité pour un poste aux travaux publics;

Considérant que les membres du conseil ont analysé le profil du candidat et les besoins de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'embauche de monsieur David Gagnon comme employé aux travaux publics.

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1. DEMANDE DANS LE FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS DE DEC

2022-02-39

Considérant que Développement Économique Canada offre une aide financière dans le Fonds canadien de revitalisation des communautés ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour la construction du parc de planche à roulette et du terrain de volley-ball ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière de 74 404,39\$;

Que la municipalité assumera sa part à même le budget;

Que la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de janvier 2022

11. AUTRES SUJETS

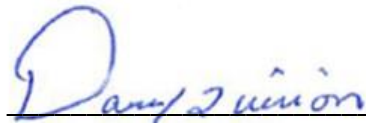
12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2022-02-40 II est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 15 février 2022.

Il est 20h45.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier